Marseille : Droit de retrait au collège Rosa-Parks après l'agression d'une enseignante par une élève de 5ème pour un téléphone portable

16/01/2018 à 18h32

Les professeurs du collège Rosa-Parks, dans les quartiers nord de Marseille (Bouches-du-Rhône), ont exercé leur droit de retrait mardi après **l'agression d'une enseignante par une élève** de cinquième.

7 jours d'ITT

La professeur a été insultée et frappée car **elle a refusé de donner à l'élève son téléphone portable comme le prévoit le règlement intérieur**. Elle s'est vue prescrire 7 jours d'interruption totale de travail (ITT).

L'enseignante rouée de coups pour avoir confisqué un portable

L'altercation a commencé au début du cours. L'enseignante a demandé à la collégienne de lui remettre son téléphone. Des insultes ont alors fusé. La situation a dégénéré à la fin du cours. L'élève a voulu récupérer son portable alors que le règlement prévoit qu'une fois confisqué, il doit être remis à la direction de l'établissement. C'est ensuite à la famille de venir le récupérer. **Alors que la classe était pratiquement**

vide, la jeune fille a alors insulté et frappé l'enseignante avant de la rouer de coups alors qu'elle était à terre. Il a fallu l'intervention d'autres personnes pour mettre fin à cette agression.

"*Notre collègue est choquée et atteinte physiquement*" (Julien Huard, représentant du syndicat CNT)

"*Notre collègue est choquée et atteinte physiquement*", a réagi Julien Huard, documentaliste et représentant du syndicat CNT dans ce collège qui dénonce "*une montée des dégradations des conditions de travail dans cet établissement et ceux du secteur*". Selon lui, **trois professeurs ont été agressés depuis la rentrée** de janvier. (…)

www.francebleu.fr